

Les Réquisitions de linge et de vêtements

Elles peuvent être comptées comme dommages de guerre

Au cours de l'occupation, les Allemands avaient, à un moment donné, manifesté l'intention d'opérer la réquisition générale des vêtements et du linge qui n'étaient pas strictement indispensables aux habitants. Un règlement fixait les quantités de vêtements et de linge que pouvait posséder chaque ménage par élaboré.

D'autre part, il avait été constaté qu'à chaque réquisition pour les cuivres ou pour toute autre cause, les Allemands réquisitionnaient une grande quantité de linge et de vêtements dans les maisons abandonnées.

En conséquence, dans le double but de soustraire à la réquisition de l'ennemi des objets dont il avait grand besoin, et pour venir en aide à la population, l'Administration Municipale fit enlever des maisons abandonnées, après en avoir dressé l'inventaire, les vêtements, le linge et les chaussures.

Ces objets, après désinfection et réparation, ont été vendus à des prix modérés, aux œuvres de bienfaisance et aux personnes qui, sans être indigentes ou officiellement secourues, n'avaient pas les ressources suffisantes pour acheter des vêtements aux prix exorbitants qu'ils avaient atteints.

La production de la vente a été répartie entre les propriétaires des objets en tenant compte de l'importance des lots et de leur état.

Ces propriétaires ont alors compris dans leurs dommages de guerre la valeur des objets réquisitionnés, déduction faite de la somme que la Ville tenait à leur disposition.

Ces réquisitions, qui avaient pour but principal de soustraire à l'ennemi des objets dont il avait le plus grand besoin, sont, en effet, assimilables aux destructions et destructions d'objets par des particuliers dans l'intérêt de la défense nationale que les travaux préparatoires de la loi du 19 avril 1919 permettent de comprendre dans les dommages de guerre (Journal Officiel du 21 décembre 1918, p. 3529).

Or, les Commissions cantonales, invoquant les instructions données par l'autorité Préfectorale, refusaient de comprendre ces réquisitions comme dommages de guerre.

La Chambre a poursuivi la discussion du Budget

Elle a voté le Budget de la Marine

Dans la matinée d'hier, la Chambre a voté les derniers chapitres du budget de la Marine. La construction des sous-marins sera répartie par moitié entre les arsenaux et l'industrie privée. Une dépense de 72 millions est prévue pour les salaires du personnel et les constructions navales sont évaluées à 71 millions.

Et celui des Invalides de la Marine

L'ordre du jour de l'après-midi appelait la discussion du budget des Invalides de la Marine.

M. JADE protesta contre la suppression de l'indemnité de vie chère accordée à ces derniers.

Le gouvernement accepta des relèvements de crédits, notamment pour les frais de déplacement des inscrits et des membres de la Commission de visite, puis le budget de la Caisse des Invalides fut adopté.

Elle a abordé le Budget des Colonies

L'Assemblée aborda ensuite la discussion du budget des Colonies.

M. CANIVAGE réclama l'intensification de la culture du coton et le renouvellement du privilège de la Banque de l'Indo-Chine.

Il fit valoir également la nécessité de la création d'une flotte nationale entre la métropole et les colonies, dans la magnifique exposition de Marseille a révélé à la France l'incomparable richesse.

Le député de la Guadeloupe conduisit en félicitant le ministre d'avoir créé, à Paris, des agences économiques des diverses colonies, mais il faudrait, dit-il, que ces agences fussent groupées en un seul organisme.

La suite du débat a été renvoyée à ce matin.

Les drames conjugaux

Un mari jaloux mais rebelle au divorce blessa sa femme et se suicida

Au numéro 134 de l'avenue Jean-Jaures, à Paris, vivait le ménage Pétré. Le mari, Désiré, âgé de 37 ans, journaliste, était d'un tempérament brutal. Ces temps derniers, les discussions devenant de plus en plus fréquentes entre les deux époux, Mme Pétré, née Jeanne Cauvin, se décida à quitter le domicile conjugal.

Cet abandon rendit furieux le journaliste, d'après les « on dit », ses visites dans les débris de vin se firent de plus en plus nombreuses.

A plusieurs reprises, il avait supplié, mais vainement, sa femme de reprendre la vie commune.

Lundi après-midi, Mme Pétré se rendit au 134 de l'avenue Jean-Jaures. Elle venait chercher divers objets lui appartenant. Nouvelle supplication du mari. Nouveau refus. Une discussion violente s'ensuivit. Mme Pétré averti, en quittant le domicile, qu'elle se rendait de ce pas chez le commissaire de police pour l'informer qu'elle quittait définitivement le domicile conjugal. Son mari la laissa partir.

Que se passa-t-il dans l'esprit du journaliste ? mystère.

En sortant du commissariat de police de la rue du Général-Brunet, Mme Pétré se trouva devant son mari.

Une discussion éclata tout aussitôt. Brusquement, Désiré Pétré sortit un revolver. Deux détonations retentirent. Grièvement blessée au ventre, Mme Pétré s'abattit. Puis, tournant son arme contre lui, le mari mourut en lançant une balle dans la tête. Le mort fut instantanément.

La blessée a été transportée à l'hôpital Saint-Louis, où le médecin de service ne put se prononcer sur son état. Une issue fatale est à craindre. Le corps du journaliste a été transporté à la morgue.

Dans une crise de folie sabbite, un vieillard de 68 ans tua sa femme et se suicida

Marseille, 19. — Hier matin, au quartier Saint-Endoume, M. Saudouic, âgé de 68 ans, en proie à une crise subite de folie, prit un revolver et, l'ayant appliqué entre les deux yeux de son épouse, fit feu.

La malheureuse s'écrasa sur le sol, foudroyée.

Le meurtrier se logea ensuite une balle dans le poumon gauche.

Il a été transporté à l'hôpital, à toute extrémité.

Encore une femme "piquée"

LE PSEUDO-PIQUEUR EST, CETTE FOIS, UN CAPITAIN D'ETAT-MAJOR DE LA PLACE DE PARIS

Paris, 19. — Après le cas Martial Fleury, voici une autre affaire qui ne laisse pas d'être tout à fait inquiétante. Si n'est point agréable d'être "piquée", il paraît non moins fâcheux de se trouver, par hasard, à côté d'une "viciée" ou d'un "piqué".

Une femme, jeune et élégante, circulait hier après-midi dans un grand magasin des environs de l'Opéra, lorsqu'elle se sentit piquée au bras gauche. Elle se retourna aussitôt en poussant un cri : une seule personne se trouva à proximité — un nouisteur — qui protesta de sa parfaite innocence, mais n'en fut pas moins suivi par un agent jusqu'au commissariat de la Chaussée-d'Antin.

La plaignante montra son bras, qui saignait encore et, dans la manche de son corsage, on retrouva une épinglette... ne portant aucune trace de sang.

La jeune femme a maintenu sa plainte ; le pseudo-piqueur — un capitaine d'état-major de la place de Paris — n'a pu quitter le commissariat qu'après vérification de son identité et de son domicile, ce qui parut fort long à l'intéressée.

ET VOICI LES BRULEURS

Après les piqueurs, voici les brûleurs.

L'autre jour, la collaboratrice d'un de nos confrères parisiens, Mlle G. Antoine, fut brûlée à la main par un de ces individus que quelque Charloton de souvient de nous.

Hier, cinq personnes ont fait des déclarations analogues.

L'une d'elles, notamment Mlle Renée David, a été brûlée à la jambe droite, alors qu'elle regardait un étalage.

Une grenade dans le Palais de Buckingham

« CA N'A PAS D'IMPORTANCE »

« DIT LA POLICE »

Londres, 19. — On a découvert aujourd'hui une grenade à main dans une voiture de la voirie qui allait pénétrer dans les communs du Palais de Buckingham pour enlever les ordures.

La police n'attache pas grande signification à cette découverte et croit que la grenade a été jetée dans la voiture en cours de route par un amateur de souvenirs de guerre qui a voulu se débarrasser.

L'échange des états-civils entre la France et la Belgique

Par suite d'une convention entre les deux pays, les extraits d'actes de l'état-civil échangés entre la France et la Belgique ne devront plus être munis de la légalisation à la condition qu'ils soient certifiés conformes par le dépôt-faïtre des registres ou son délégué, revêtus du sceau de l'administration municipale de la localité où ils ont été dressés ou du sceau du tribunal par le greffier duquel ils ont été délivrés et sous réserve que leur authenticité ne puisse être mise en doute.

Le temps d'aujourd'hui PLUVE ET GRELE

Paris, 19. — Mauvais temps. Ciel se couvrant la nuit, avec pluies et devenant très nuageux avec éclaircies et averses et grains grêlés.

La Journée Sportive

Course à pied Grand Prix pédestre de Denain

Avec le concours du "Réveil du Nord"

C'est dimanche 24 décembre à 14 heures qu'aura lieu le départ, de la Place de la Mairie, de ce grand Prix Pédestre dont l'arrivée sera faite sur la Place Pierre Baudin. Cette épreuve est organisée par la Société d'Education Physique de Denain, avec le concours du "Réveil du Nord" et des bienveillants souscripteurs dont les noms suivent :

M. M. Gonthier, Guison, Thirion, Calleret, Dhunaut, Desmull, Hautecloque, Morelle J.-B., Hayez Maurice, Edmond, Société Générale, Dubois Henri, Dubois-Vaast, J. Dumortier Arthur, Vve Sureauux Sieux Louis, Mercier, Rosin, H. Olin, Maheux Eugène, Morville, Herbeux, Collier Arthur, Lussier-Delcroix, Moreaux, Delour, Coenne, Cotton, Morelle, Maressa, Villamin, Boulier, Bertr, Raizer, Nicolas, Vieugela, Girma Pathé (Martinache), Desmons, Proy, etc...

La course est ouverte à tout venant. Les engagements sont gratuits. Remise des prix une heure et demi après le départ.

Pour renseignements et engagements s'adresser au Secrétaire de la Société d'Education Physique, Café du Kiosque, Place Gambetta, à Denain.

Cyclisme

Une réunion du Comité départemental de l'U. V. F. à Dunkerque

Le Comité départemental de l'U. V. F., qui s'est réuni dimanche 17 décembre, à Dunkerque, sous la présidence de M. Albert Bossert a envisagé les vastes projets de courses qui allaient définitivement s'étendre pour tous les licenciés sur les routes du Nord.

M. Gauthier, chef délégué sportif a entretenu les membres de la prochaine constitution d'une commission d'organisation. Celle-ci en accord parfait avec la Commission des Courses, serait chargée du contrôle de l'organisation des épreuves.

A cet effet les Urvéistes se réuniront le dimanche 21 janvier pour élire ceux d'entre eux qui sont susceptibles d'en faire partie.

Le Comité a décidé ensuite que l'organisation du Championnat de « Cyclo-Cross » pour le Nord serait disputé le 4 février 1923.

M. Gauthier a fait part de la confiance que renouvait le Comité Central de l'U. V. F. au Comité Départemental. En conséquence le Bureau tout entier a reçu mandat de représenter l'U. V. F. dans le Nord pour un nouvel exercice.

Toujours M. Binet, chef délégué militaire, qui doit quitter prochainement le Nord, a demandé son remplacement.

L'Assemblée a passé ensuite aux organisations futures dont « Paris-Roubaix-Dunkerque » semble l'ordre du jour.

On fera du reste appel à l'Automobile Bicycle Club Dunkerquois pour conduire à bien cette initiative.

En fin de séance, M. Chotard, sous-délégué sportif, a été nommé secrétaire-adjoint du Comité Départemental.

Hippisme

Courses à Vincennes

Première Course. — 1. Rien du Toul Gueurol, 4. 55.50 ; 2. Serpolet, Chréien, 21.00 ; 3. Serieuse, Roussel, 39.50.

2e Course. — 1. Talis Palaf, Begou, 6. 52.50 ; 2. Tout Paris, Lacapelle, 23.50 ; 3. Topaze (B. Bernardin), 18.00.

3e Course. — 1. Sou Hami, H. Picard, 7. 50.50 ; 2. Stuart, E. Marie, 60.00.

4e Course. — 1. Rayon d'Or, Bourdais, 74.50 ; 2. 2. Quartier-Maire, Vandeghin, 19.50 ; 3. Quartier-Général, Mequignon, 64.00.

5e Course. — 1. Tigrane, Bernardin, 6. 36.50 ; 2. Turéone, Chréien, 28.00.

6e Course. — 1. Shely, Choiselet, 6. 28.00 ; 2. 2. Serbie, Viel, 12.00 ; 3. Saive America, Guerot, 12.50.

Cynophile

Concours International de chiens de défense et de police

Un grand concours international de défense et de police pour chiens de Berger d'Alsace est organisé par le S. C. B. A. le dimanche 24 décembre de 8 heures à 18 heures, au Stand rue Harco, en face d'Edite St-Martin d'Esquermes et la place de l'Arbonne, à Lille.

Mille francs de prix. La liste d'engagements est close depuis quelques jours, les meilleurs chiens de Berger d'Alsace sont inscrits.

Le public sera admis de travail et invité à titre gracieux, mais il est prié de ne pas manifester pendant les exercices.

Le Contre-Projet Russe est inacceptable déclare lord Curzon

Lausanne, 19. — Lord Curzon a fait connaître aujourd'hui aux Turcs et aux Russes, la réponse des puissances invitantes, touchant leur contre-projet.

Lord Curzon a déclaré que le contre-projet russe est en tous points inacceptable parce qu'il est basé sur des idées qui, dès le début de la conférence, ont été rejetées par les puissances.

En ce qui concerne les deux contre-projets turcs relatifs, le premier à la liberté des détroits, le second à la démilitarisation de la zone des détroits, lord Curzon a déclaré que les Alliés sont disposés à faire encore aux Turcs une ou deux concessions.

La barque mystérieuse

Marseille, 19. — Des pêcheurs ont trouvé au large de Bruse, un bateau de plaisance abandonné. Ils montèrent à bord et constatèrent que la drisse avait été coupée à mi-hauteur du mât et qu'un des corlages avait été transpercé par des balles de revolver. Ils trouvèrent un veston d'homme et un sac de voyage contenant 21 bougies Presque complètement consumées.

L'amarre de derrière paraissait avoir été coupée volontairement.

D'après des renseignements communiqués aux ports du littoral, cette grande barque, peinte en blanc, s'appelait "Antoinette" ; elle porte, en effet, sur un des flancs l'indication : "Moraco". Or une barque de Monaco, l'"Antoinette", était disparue avec ses quatre hommes le 28 novembre.

Le bateau a été amené dans la baie de Bruse.

La révolte irlandaise

DUBLIN, 19. — Sept hommes, capturés la semaine dernière, et qui étaient en possession d'armes, ont été exécutés ce matin à la prison de Montjoy.

Chasseurs, la chasse va fermer le 14 Janvier

Paris, 19. — La clôture de la chasse est fixée au 14 janvier, dans tous les départements.

NOS BEFFROIS

Paris, 19. — Le beffroi de Comines (Nord) détruit pendant la guerre est déclaré.

Les parties du beffroi de Bailleul (Nord) qui subsistent actuellement, sont classées parmi les monuments historiques.

Football-Association

Les potins de la semaine

Petites nouvelles de partout et d'ailleurs

La finale du Challenge Wyatt se jouera dimanche prochain, à Lille, Avenue de Dunkerque, entre le Red Star de Paris et l'Olympique Lillois. Sensationnelle rencontre en perspective.

On réclame, avec impatience, le calendrier et le classement des équipes de promotion. D'autres sont-ils plus favorisés que nous à ce sujet ?

On demande les renseignements officiels permettant d'établir le classement des clubs de seconde et troisième divisions. La Commission territoriale seule peut nous renseigner, mais quand ?

Un meeting automobile aura lieu à Calais le 29 juillet prochain. Il est même question d'organiser un rallye-ballon. A ce sujet, l'A. A. du Nord a été pressenti.

On nous dit qu'un cours d'un match de football-association, disputé à Bray dimanche dernier, l'arbitre fit preuve d'une trop flagrante partialité vis-à-vis de l'équipe adverse.

On nous communique que le Comité de l'Amical des Arts de Roubaix n'organiserait plus de bal de nuit la veille d'une rencontre officielle. Ceci en raison de la piètre exhibition de certains joueurs, dimanche dernier, contre le Racing-Club de Roubaix. On a l'intention de reporter ces bals au lundi de 17 à 21 heures.

On annonce la venue dans le Nord d'une nuée de footballeurs parisiens désireux de passer le réveillon dans notre région. Aux restaurateurs de prendre leurs précautions.

Les comités de plusieurs clubs qui tiennent à ne pas se faire remarquer, se déplaceront à Paris ou ailleurs C'est logique.

Leroy, l'ex-champion de Belgique de boxe, renoncera prochainement à Barcelone le multiple américain Braker.

On nous demande quel était le montant de la bourse Michard-Dejeux. Ce combat s'est disputé dimanche dernier à Roubaix. Michard a touché 700 francs ; son adversaire, Dejeux, a touché 300 francs. Les frais (trois jours) se sont montés à 2.400 francs. Or, le Stade ne percut sur la recette, que 900 francs. Le voyage était intéressant mais la caisse s'en est ressentie.

Très bien, le vœu déposé par M. Boulton, du R. C. Roubaisien, concernant l'organisation de la Coupe de France. Un peu en retard cependant, cette remarque avait déjà été l'objet de notre attention.

Des négociations officielles entre la France et les Etats-Unis se poursuivent à Washington

Washington, 19. — Des négociations officielles se poursuivent entre les Etats-Unis et la France, et Washington espère obtenir le consentement français pour la création d'une commission financière représentant les pays qui ne sont pas liés par le traité de Versailles. Cette commission fixera la limite de la capacité de paiement de l'Allemagne. Voilà le fait qui ressort des bruits qui ont couru à la suite de la visite de M. J. Morgan-Morgan au département d'Etat, visité qui a donné naissance à la nouvelle d'un emprunt en faveur de l'Allemagne. L'ambassadeur d'Allemagne à Washington, M. Otto von Wiedefeld, a déclaré que l'Allemagne accepterait la décision d'une commission de ce genre si les Etats-Unis sont convaincus qu'elle sera composée de manière à être juste envers l'Allemagne.

La France n'a pas dit que la médiation d'une telle commission lui donnerait satisfaction ; elle demande quelles assurances nouvelles elle aurait d'être payée par l'Allemagne si cette commission fixait un juste montant.

On dit maintenant que l'administration cherche à élaborer un projet grâce auquel la France recevrait des paiements substantiels de l'Allemagne. Mais on ne sait pas comment ceci pourrait être réalisé.

La liquidation des dommages de guerre

LES COMMISSIONS D'ARRONDISSEMENT

La Commission des Régions Libérées a adopté le rapport de M. René Lefebvre, sur le projet de loi relatif à la création de commissions d'arrondissement pour la constatation et l'évaluation des dommages de guerre.

Aux termes du dispositif adopté, la liquidation de tous les dossiers devra être effectuée par les commissions cantonales ou des commissions inter-cantonales dans les six mois de la promulgation de la loi et à défaut par une commission d'arrondissement qui pourra, s'il est nécessaire, tenir des audiences dans les localités les plus rapprochées des sinistres.

Le "sous-off" espion ira au bagne à perpétuité

Bordeaux, 19. — Le Conseil de guerre de la 18e région a condamné aux travaux forcés à perpétuité et à la dégradation militaire, le nommé Joseph Catala, âgé de 28 ans, sergent au 2e régiment d'infanterie. Catala est originaire des environs de Perpignan. Il avait déserté en avril 1917 ; était passé à l'ennemi et avait donné aux Allemands des indications précises sur les positions françaises. Il pratiqua ainsi pendant de longs mois, l'espionnage en Allemagne. Il se constitua prisonnier ces temps derniers à Wiesbaden, d'où il fut dirigé sur Bordeaux, où il a été jugé.

Un voyage de noces original, mais cher

New-York, 19. — Un yacht automobile de 98 tonnes, le "R-Speckjaks", vient de rentrer à New-York, après avoir accompli en seize mois une croisière de 40.000 milles autour du monde.

Le bâtiment appartient à un millionnaire américain, M. Albert Cowan, qui entreprit à son bord, son voyage de noces.

Paris de New-York le 21 août 1921, M. Cowan, sa femme et quelques amis, traversèrent le canal de Panama, visitèrent l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, longèrent les côtes de l'Inde, et rentrèrent dans les eaux européennes par le canal de Suez.

Les frais du voyage se montent à 15 millions de francs, dont 1.300.000 francs pour l'essence.

Un navire est en détresse

Cherbourg, 19. — Le steamer "Dio Preto" a touché la côte à la pointe Saint-Quentin, près de Saint-Valéry-sur-Somme.

Sa situation est critique.

On a envoyé des remorqueurs de secours.

EN DEUX LIGNES

Rome, 19. — Le gouvern italien va annuler tous les délits ayant eu p' mobile l'inter. nation.

Paris, 19. — M. Wibault, ing. à Lille, est nommé membre du C. E. des Nouveaux, à Genève, 18. Le franc et le mark sont en hausse à la Bourse de Genève.

Le Havre, 19. — M. Clemenceau, d'Amérique, arrivera demain au Havre. Santé excellente.

Le Sénat s'est occupé des crédits additionnels

Le projet a été voté par 297 voix contre 4

Le Sénat a discuté hier les crédits additionnels pour l'exercice 1923.

M. HENRY BERENGER fit remarquer que ces crédits aggravaient de près d'un demi-milliard le budget de 1922. « Mais encore, dit-il, ce demi-milliard vient à s'ajouter à plus de deux milliards de crédits supplémentaires que le Gouvernement nous a demandés à des titres variés au cours de l'année ».

L'ensemble du projet fut adopté par 297 voix contre 4.

Le centenaire d'Ernest Renan

M. Victor BERARD invita le Gouvernement à célébrer le centenaire de la naissance d'Ernest Renan.

Le Ministre répondit que telle était l'intention du Gouvernement, qui, quelques mois plus tard, célébrerait également le tricentenaire de Pascal.

La proposition de résolution de M. Victor Berard a été adoptée.

La prochaine séance a été fixée à jeudi.

Que les locataires se consolent un propriétaire et sa famille logent aussi à la belle étoile

La crise universelle des logements provoque de ces singularités.

Il existe dans la ville de Bosworth, en Angleterre, une famille, la mère et six enfants, qui vit depuis dix-huit mois dans une étable, bien que son chef, mari et père, possède en propre quatre maisons, mais celles-ci sont occupées par des locataires.

Ce propriétaire infortuné est malade et dans un sanatorium, d'où il va sortir dans quelques jours. Sera-ce pour retourner dans l'étable ? L'une des fillettes est morte de froid l'hiver dernier, car il neigeait dans l'abri où dormait la famille.

La loi s'opposant à l'expulsion des locataires, le juge a décidé de faire appel à deux d'entre eux pour qu'ils cèdent la place à la malheureuse famille du propriétaire de quatre maisons.

Des négociations officielles entre la France et les Etats-Unis se poursuivent à Washington

Washington, 19. — Des négociations officielles se poursuivent entre les Etats-Unis et la France, et Washington espère obtenir le consentement français pour la création d'une commission financière représentant les pays qui ne sont pas liés par le traité de Versailles. Cette commission fixera la limite de la capacité de paiement de l'Allemagne. Voilà le fait qui ressort des bruits qui ont couru à la suite de la visite de M. J. Morgan-Morgan au département d'Etat, visité qui a donné naissance à la nouvelle d'un emprunt en faveur de l'Allemagne. L'ambassadeur d'Allemagne à Washington, M. Otto von Wiedefeld, a déclaré que l'Allemagne accepterait la décision d'une commission de ce genre si les Etats-Unis sont convaincus qu'elle sera composée de manière à être juste envers l'Allemagne.

La France n'a pas dit que la médiation d'une telle commission lui donnerait satisfaction ; elle demande quelles assurances nouvelles elle aurait d'être payée par l'Allemagne si cette commission fixait un juste montant.

On dit maintenant que l'administration cherche à élaborer un projet grâce auquel la France recevrait des paiements substantiels de l'Allemagne. Mais on ne sait pas comment ceci pourrait être réalisé.

La liquidation des dommages de guerre

LES COMMISSIONS D'ARRONDISSEMENT

La Commission des Régions Libérées a adopté le rapport de M. René Lefebvre, sur le projet de loi relatif à la création de commissions d'arrondissement pour la constatation et l'évaluation des dommages de guerre.

Aux termes du dispositif adopté, la liquidation de tous les dossiers devra être effectuée par les commissions cantonales ou des commissions inter-cantonales dans les six mois de la promulgation de la loi et à défaut par une commission d'arrondissement qui pourra, s'il est nécessaire, tenir des audiences dans les localités les plus rapprochées des sinistres.

Le "sous-off" espion ira au bagne à perpétuité

Bordeaux, 19. — Le Conseil de guerre de la 18e région a condamné aux travaux forcés à perpétuité et à la dégradation militaire, le nommé Joseph Catala, âgé de 28 ans, sergent au 2e régiment d'infanterie. Catala est originaire des environs de Perpignan. Il avait déserté en avril 1917 ; était passé à l'ennemi et avait donné aux Allemands des indications précises sur les positions françaises. Il pratiqua ainsi pendant de longs mois, l'espionnage en Allemagne. Il se constitua prisonnier ces temps derniers à Wiesbaden, d'où il fut dirigé sur Bordeaux, où il a été jugé.

Un voyage de noces original, mais cher

New-York, 19. — Un yacht automobile de 98 tonnes, le "R-Speckjaks", vient de rentrer à New-York, après avoir accompli en seize mois une croisière de 40.000 milles autour du monde.

Le bâtiment appartient à un millionnaire américain, M. Albert Cowan, qui entreprit à son bord, son voyage de noces.

Paris de New-York le 21 août 1921, M. Cowan, sa femme et quelques amis, traversèrent le canal de Panama, visitèrent l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, longèrent les côtes de l'Inde, et rentrèrent dans les eaux européennes par le canal de Suez.

Les frais du voyage se montent à 15 millions de francs, dont 1.300.000 francs pour l'essence.

Un navire est en détresse

Cherbourg, 19. — Le steamer "Dio Preto" a touché la côte à la pointe Saint-Quentin, près de Saint-Valéry-sur-Somme.

Sa situation est critique.

On a envoyé des remorqueurs de secours.

EN DEUX LIGNES

Rome, 19. — Le gouvern italien va annuler tous les délits ayant eu p' mobile l'inter. nation.

Paris, 19. — M. Wibault, ing. à Lille, est nommé membre du C. E. des Nouveaux, à Genève, 18. Le franc et le mark sont en hausse à la Bourse de Genève.

Le Havre, 19. — M. Clemenceau, d'Amérique, arrivera demain au Havre. Santé excellente.

Le Sénat s'est occupé des crédits additionnels

Le projet a été voté par 297 voix contre 4

Le Sénat a discuté hier les crédits additionnels pour l'exercice 1923.

M. HENRY BERENGER fit remarquer que ces crédits aggravaient de près d'un demi-milliard le budget de 1922. « Mais encore, dit-il, ce demi-milliard vient à s'ajouter à plus de deux milliards de crédits supplémentaires que le Gouvernement nous a demandés à des titres variés au cours de l'année ».

L'ensemble du projet fut adopté par 297 voix contre 4.

Le centenaire d'Ernest Renan

M. Victor BERARD invita le Gouvernement à célébrer le centenaire de la naissance d'Ernest Renan.

Le Ministre répondit que telle était l'intention du Gouvernement, qui, quelques mois plus tard, célébrerait également le tricentenaire de Pascal.

La proposition de résolution de M. Victor Berard a été adoptée.

La prochaine séance a été fixée à jeudi.

Que les locataires se consolent un propriétaire et sa famille logent aussi à la belle étoile

La crise universelle des logements provoque de ces singularités.

Il existe dans la ville de Bosworth, en Angleterre, une famille, la mère et six enfants, qui vit depuis dix-huit mois dans une étable, bien que son chef, mari et père, possède en propre quatre maisons, mais celles-ci sont occupées par des locataires.

Ce propriétaire infortuné est malade et dans un sanatorium, d'où il va sortir dans quelques jours. Sera-ce pour retourner dans l'étable ? L'une des fillettes est morte de froid l'hiver dernier, car il neigeait dans l'abri où dormait la famille.

La loi s'opposant à l'expulsion des locataires, le juge a décidé de faire appel à deux d'entre eux pour qu'ils cèdent la place à la malheureuse famille du propriétaire de quatre maisons.

Des négociations officielles entre la France et les Etats-Unis se poursuivent à Washington

Washington, 19. — Des négociations officielles se poursuivent entre les Etats-Unis et la France, et Washington espère obtenir le consentement français pour la création d'une commission financière représentant les pays qui ne sont pas liés par le traité de Versailles. Cette commission fixera la limite de la capacité de paiement de l'Allemagne. Voilà le fait qui ressort des bruits qui ont couru à la suite de la visite de M. J. Morgan-Morgan au département d'Etat, visité qui a donné naissance à la nouvelle d'un emprunt en faveur de l'Allemagne. L'ambassadeur d'Allemagne à Washington, M. Otto von Wiedefeld, a déclaré que l'Allemagne accepterait la décision d'une commission de ce genre si les Etats-Unis sont convaincus qu'elle sera composée de manière à être juste envers l'Allemagne.

La France n'a pas dit que la médiation d'une telle commission lui donnerait satisfaction ; elle demande quelles assurances nouvelles elle aurait d'être payée par l'Allemagne si cette commission fixait un juste montant.

On dit maintenant que l'administration cherche à élaborer un projet grâce auquel la France recevrait des paiements substantiels de l'Allemagne. Mais on ne sait pas comment ceci pourrait être réalisé.

La liquidation des dommages de guerre

LES COMMISSIONS D'ARRONDISSEMENT

La Commission des Régions Libérées a adopté le rapport de M. René Lefebvre, sur le projet de loi relatif à la création de commissions d'arrondissement pour la constatation et l'évaluation des dommages de guerre.

Aux termes du dispositif adopté, la liquidation de tous les dossiers devra être effectuée par les commissions cantonales ou des commissions inter-cantonales dans les six mois de la promulgation de la loi et à défaut par une commission d'arrondissement qui pourra, s'il est nécessaire, tenir des audiences dans les localités les plus rapprochées des sinistres.

Le "sous-off" espion ira au bagne à perpétuité

Bordeaux, 19. — Le Conseil de guerre de la 18e région a condamné aux travaux forcés à perpétuité et à la dégradation militaire, le nommé Joseph Catala, âgé de 28 ans, sergent au 2e régiment d'infanterie. Catala est originaire des environs de Perpignan. Il avait déserté en avril 1917 ; était passé à l'ennemi et avait donné aux Allemands des indications précises sur les positions françaises. Il pratiqua ainsi pendant de longs mois, l'espionnage en Allemagne. Il se constitua prisonnier ces temps derniers à Wiesbaden, d'où il fut dirigé sur Bordeaux, où il a été jugé.

Un voyage de noces original, mais cher

New-York, 19. — Un yacht automobile de 98 tonnes, le "R-Speckjaks", vient de rentrer à New-York, après avoir accompli en seize mois une croisière de 40.000 milles autour du monde.

Le bâtiment appartient à un millionnaire américain, M. Albert Cowan, qui entreprit à son bord, son voyage de noces.

Paris de New-York le 21 août 1921, M. Cowan, sa femme et quelques amis, traversèrent le canal de Panama, visitèrent l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, longèrent les côtes de l'Inde, et rentrèrent dans les eaux européennes par le canal de Suez.

Les frais du voyage se montent à 15 millions de francs, dont 1.300.000 francs pour l'essence.

Un navire est en détresse

Cherbourg, 19. — Le steamer "Dio Preto" a touché la côte à la pointe Saint-Quentin, près de Saint-Valéry-sur-Somme.

Sa situation est critique.

On a envoyé des remorqueurs de secours.

EN DEUX LIGNES

Rome, 19. — Le gouvern italien va annuler tous les délits ayant eu p' mobile l'inter. nation.

Paris, 19. — M. Wibault, ing. à Lille, est nommé membre du C. E. des Nouveaux, à Genève, 18. Le franc et le mark sont en hausse à la Bourse de Genève.

Le Havre, 19. — M. Clemenceau,